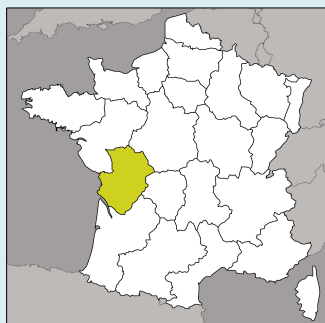


## Identification de la TVB communale niortaise et actions transversales en faveur de la biodiversité

### Identité du territoire



**Localisation :** Niort ; Deux-Sèvres ; Poitou-Charentes.

**Superficie :** 6 820 ha

**Population :** 59 077 habitants  
866 hab/km<sup>2</sup>

#### Spécificités du territoire :

Le territoire présente une grande variété de milieux (plaine, bocage, fleuve, zones humides, zone urbaine, vallées sèches...), ce qui offre une grande diversité d'habitats pour les espèces. 12 unités écologiques différentes ont été recensées, traduites par une diversité des paysages, et par un nombre important d'espèces inventoriées. La Ville de Niort est située à l'extrémité Est du territoire Marais poitevin, 2<sup>ème</sup> zone humide de France. La zone urbaine est étroitement liée aux espaces agricoles.

#### Pressions identifiées :

La destruction, l'artificialisation et la fragmentation des milieux, conséquences de l'urbanisation, de l'extension de l'habitat, de la construction d'infrastructures routières et des modes de construction peu favorables à la biodiversité.

Les changements de pratiques agricoles : moins d'élevage (disparition des prairies, des mares, des haies, ...) et une agriculture intensive peu respectueuse de l'environnement.

Structure porteuse de l'action :

Ville de Niort



www.vivre-a-niort.com

| Entrée Thématique   | Type d'action   |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>x Aménagement et documents d'urbanisme</li> <li>x Milieux urbains</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>x Identification / Cartographie</li> <li>x Intégration dans les documents d'urbanisme et d'aménagement</li> <li>x Sensibilisation / Communication</li> </ul> |

### Contexte et historique de l'action

#### Historique de la démarche

Depuis 2008, une des volontés politiques de la municipalité niortaise est d'inclure la prise en compte et la préservation de la biodiversité dans les différentes politiques d'aménagement du territoire.

L'entrée principale est la préservation des milieux et des espèces végétales et animales (entrée écologique).

Cette volonté s'est traduite dans un premier temps par une phase de connaissance (réalisation de l'inventaire communal de la biodiversité) qui a amené à identifier et cartographier la TVB communale.

#### Contexte

En région Poitou-Charentes : le SRCE est en cours d'élaboration. L'élaboration de la TVB communale niortaise a été menée en cohérence avec l'avancée du SRCE. La Ville de Niort a par ailleurs témoigné de son action lors d'une journée de formation régionale portant sur le SCRE afin d'alimenter la dynamique régionale.

Le projet de la ville de Niort consiste en l'intégration de la TVB dans le futur PLU (actuellement en cours de révision) qui permettra d'intégrer la protection de la biodiversité dans le zonage et le règlement du PLU ainsi que dans les orientations d'aménagement de ce dernier. La définition et la mise en œuvre d'un plan d'actions biodiversité permettra quant à lui de formaliser un panel d'actions en faveur de la biodiversité.

#### Place de la TVB dans le projet / la stratégie du territoire

| Inscription de la TVB dans des documents de planification ou de gestion de l'échelle régionale | Inscription de la TVB dans des documents de planification ou de gestion à l'échelle du territoire |
|--|---|
| x Stratégie régionale pour la biodiversité   | x Agenda 21 de la ville de Niort  |
|  | x Plan Local d'Urbanisme  |
| x SDAGE  | x SCOT de la communauté d'agglomération de Niort (CAN)  |
|  | x Plan climat énergie territorial   |

## Présentation de l'action

### Enjeux et objectifs :

Mettre la préservation de la biodiversité au cœur des décisions d'aménagement et de développement de la Ville.

### Objectifs :

- Mieux connaître la biodiversité du territoire ;
- Préserver les milieux et les espèces ;
- Assurer la fonctionnalité de la Trame Verte et Bleue communale ;
- Impliquer le plus grand nombre dans la connaissance, la prise en compte et la préservation de la biodiversité ;
- Assurer la prise en compte de la biodiversité dans les différentes pratiques métiers de la collectivité ;
- Préserver efficacement la biodiversité au travers du PLU.

## Identification et cartographie des continuités écologiques

### Données utilisées

Données issues de l'inventaire de la biodiversité communale mené en 2010 et 2011 :

- données issues de recherches bibliographiques ;
- données d'inventaire de terrain (des sites échantillons ont été inventoriés pour chacune des 12 unités écologiques de la commune identifiées pour les groupes d'espèces suivants : flore et habitats, mammifères, papillons de jour, libellules, poissons, oiseaux, amphibiens, reptiles) ;
- interprétation des photographies aériennes de la commune (entrées entité paysagère et unité écologique).

A noter que la phase d'inventaire communal de la biodiversité (identification des unités écologiques et diagnostics écologiques) a duré 1 an environ.

### Méthodologie d'identification de la TVB

La méthode d'identification de la TVB utilisée est celle proposée par Guy Berthoud (Guide méthodologique des réseaux écologiques hiérarchisés, Berthoud Guy, Econet, Conseil Général de l'Isère, 2010).

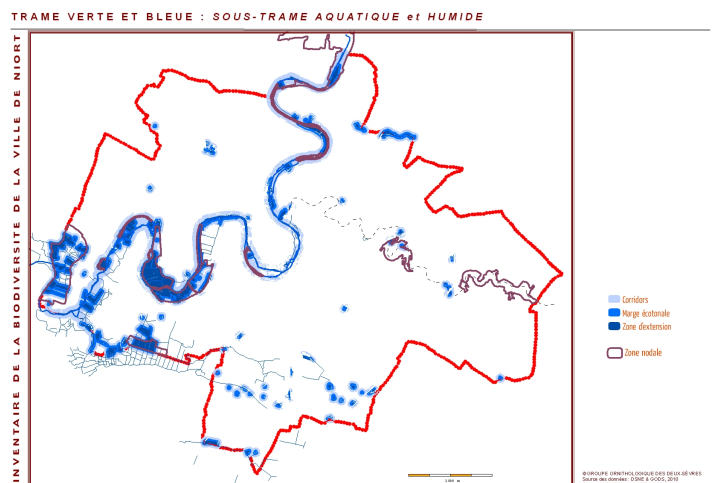
#### ➤ Identification des sous-trames

Ce choix des sous-trames a été réalisé en fonction des réalités écologiques du territoire, avec une volonté de mise en cohérence avec les sous-trames du SRCE en cours de construction.

5 sous-trames ont été identifiées :

- Aquatique et humide (eaux courantes et stagnantes, prairies humides) ;
- Boisée (fourrés, haies, boisements non hygrophiles, boisements hygrophiles et peupleraies) ;
- Agricole extensif (pelouses et prés maigres) ;
- Agricole ouvert (cultures et vignes) ;
- Espaces anthropiques (friches herbacées, parcs et jardins).

Ainsi, pour chaque sous-trame, les corridors écologiques ont été identifiés.



## ➤ **Identification des réservoirs de biodiversité**

18 réservoirs de biodiversité terrestres et 6 aquatiques ont été identifiés.

En termes de critères de sélection, les réservoirs de biodiversité qui ont été identifiés sont des zones présentant une grande diversité d'espèces animales et végétales, avec parfois des espèces à forte valeur patrimoniale. De plus, ce sont des secteurs où l'état de conservation de la biodiversité est encore bon (les chaînes alimentaires sont encore fonctionnelles) et où l'enjeu de protection est important (vulnérabilité des milieux forte).

## ➤ **Identification des points de conflits majeurs**

Des secteurs présentant des discontinuités écologiques majeures ont été localisés (ex : obstacles à l'écoulement du fleuve dans la sous-trame aquatique et humide ; obstacles au déplacement des espèces liés aux infrastructures routières, ...).

Ces points de conflits ont été identifiés par l'expertise des associations de protection de la nature. Il s'agit de secteurs où les déplacements des espèces sont devenus quasi impossibles.

## ➤ **Identification des connexions écologiques avec les communes voisines**

Les connexions écologiques avec les communes voisines ont été identifiées à partir de l'identification des continuités écologiques par interprétation de photographies aériennes complétée par les inventaires de terrain.

La difficulté réside en la définition et l'appropriation d'objectifs communs de prise en compte et de protection de la biodiversité. Les moyens entre communes ne sont pas toujours les mêmes pour définir et atteindre ces objectifs. L'intérêt ici est de travailler à une échelle intercommunale, avec la Communauté d'Agglomération de Niort (CAN).

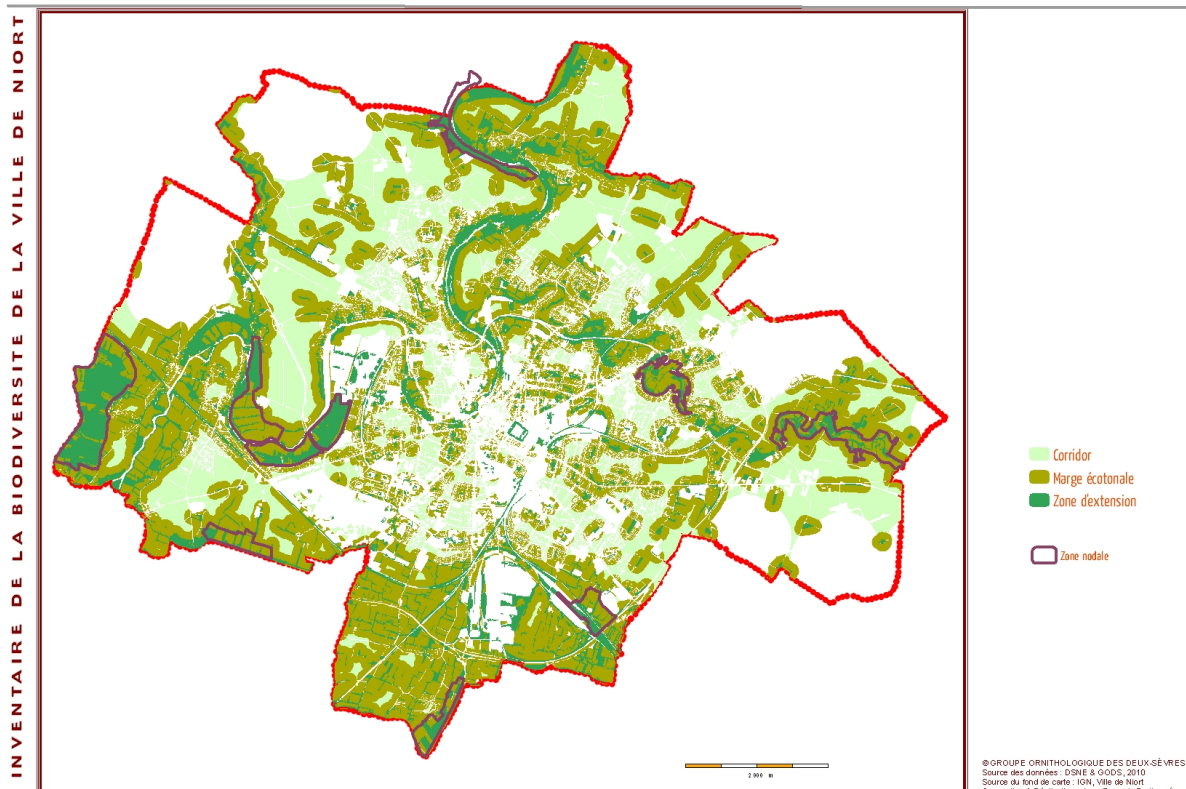
Cette phase d'identification et de cartographie de la TVB a duré 6 mois environ.

## **Échelles de travail pour la cartographie**

L'ensemble du territoire communal a fait l'objet de la cartographie TVB, avec un élargissement aux communes voisines sur une bande de quelques centaines de mètres.

Les cartographies de la TVB ont été réalisées à l'échelle parcellaire et produites au 1/25 000ème.

### TRAME VERTE ET BLEUE : ZONES BOISÉES



## Description détaillée

| Dates        | Étapes et opérations mises en œuvre   | Outils et données mobilisés   |
|--------------|---|---|
| 2010<br>2011 | Réalisation d'un inventaire de la biodiversité communale (12 unités écologiques recensées, 8 groupes d'espèces étudiées – identification de leur état de conservation et des pressions s'exerçant sur les espèces).   |   |
|              | Actions de communication (information sur la démarche et sur les résultats naturalistes obtenus) au cours de l'année 2011.  | Réunions grand public ; réunions spécifiques dans les quartiers ; sorties Nature grand public ; articles dans le bulletin municipal, sur le site Internet de la commune et dans la presse locale. |
|              | Diffusion auprès de la Communauté d'Agglomération de Niort et des Conseils de quartier de la Ville.   | Présentation en Conseil Communautaire de la CAN ; réunions publiques.   |
| 2011         | A partir de l'inventaire : identification et cartographie de la TVB communale (Réservoirs de biodiversité, corridors écologiques, points de discontinuités écologiques, et points de continuité écologique à travailler avec les communes voisines).  | Cf. paragraphe <i>Méthodologie d'identification de la TVB</i>   |
|              | Actions de communication (information sur la démarche et sur les résultats naturalistes obtenus) au cours de l'année 2011.  | Réunions grand public ; réunions spécifiques dans les quartiers ; sorties Nature grand public ; articles dans le bulletin municipal, sur le site Internet de la commune et dans la presse locale. |
|              | Diffusion auprès de la Communauté d'Agglomération de Niort et des Conseils de quartier de la Ville.   | Présentation en Conseil Communautaire de la CAN ; réunions publiques.   |
| 2012<br>2013 | Entame du travail d'intégration de la TVB communale dans le futur PLU de la commune (PLU en cours de révision).<br>Formalisation d'un plan d'actions biodiversité visant à rendre fonctionnelle la TVB et à préserver la biodiversité du territoire (Plan d'actions transversal au sein des directions et services de la collectivité et associant des partenaires externes).   | Réunions interservices ; comité de pilotage interne.  |
| 2012<br>2013 | Mise en œuvre opérationnelle : <ul style="list-style-type: none"> <li>Achats de parcelles stratégiques pour la constitution et la fonctionnalité de la TVB communale (réservoirs de biodiversité, corridors) ;</li> <li>Remise en état de barrages sur le fleuve Sèvre Niortaise et installation de passes à poissons ;</li> <li>Mise en œuvre de sorties nature de sensibilisation des citoyens à la TVB.</li> </ul> | Budget de la commune, avec aides financières telles que des subventions Agence de l'eau.  |

## Animation et partenariats

### Pilotage et animation du projet

Le projet est piloté par la chargée de mission biodiversité de la Direction de projet Agenda 21 de la Ville.

## Dispositif de coordination

- Mise en place d'un comité technique regroupant les différentes directions de la collectivité concernées et impliquées : Urbanisme, Espaces Publics, Patrimoine et Moyens, AMERU (Agence Municipale d'Etude et de Renouveau Urbain – Direction pilotant les grands projets structurants d'aménagement urbain sur le territoire) – mobilisation une fois par trimestre environ ;
- Mise en place d'un comité de pilotage présidé par Mme Le Maire et regroupant les élus concernés et impliqués – mobilisation une fois par trimestre environ ;
- Mobilisation d'un groupe d'acteurs externes contributeurs, et en tant qu'appui technique (Conseil Régional, Conseil Général, CREN, Associations de protection de la nature, fédération de chasse et de pêche, CNRS, IBSN, SEV, ONEMA, DDT, DREAL, ...).

Peu de difficultés notables ont été rencontrées : la politique municipale volontariste en matière de biodiversité se diffuse au sein des Directions et de l'ensemble des compétences de la Ville. L'intégration de la protection de la Biodiversité par les agents dans leurs pratiques métiers se fait progressivement mais sans blocage. Il s'agit de faire évoluer, voire de définir de nouvelles méthodes de travail, de conception de projets en prenant en compte le respect de la biodiversité.

Ce qui est nécessaire : l'appropriation d'objectifs et d'enjeux communs. Pourquoi protéger la biodiversité ? Quel est l'intérêt pour l'agent, pour la collectivité et pour le citoyen ? Et comment faire ensemble de façon concertée et cohérente ?

La prise en compte de la biodiversité au sein de la collectivité revêt donc un caractère transversal fort avec un nécessaire pilotage, pertinent ici au niveau d'une Direction transversale : la Direction de projet Agenda 21.

## Partenaires

Conseil Régional Poitou-Charentes, Conseil Général des Deux-Sèvres, DREAL PC, DDT 79, IBSN, ONEMA, SEV, Associations de protection de la Nature – DSNE et GODS, Fédérations de pêche et de chasse, CREN, CAUE, ...

Le partenariat avec ces acteurs est de type technique et non financier : apports de données, appui technique sur les méthodologies utilisées, vérification de la véracité scientifique et naturaliste des résultats obtenus, articulation avec les différents projets du territoire, etc.

## Suivi de l'action

Les modalités de suivi et d'évaluation n'ont pas encore été définies à ce jour.

## Coût de l'opération et financement

| Opération   | Coût                                  |
|---|---------------------------------------|
| Etude inventaire de la biodiversité communal + identification de la TVB communale | 104 000 € TTC                         |
| Intégration de la TVB dans le PLU   | Temps de travail des agents impliqués |
| Mise en œuvre des actions du plan d'actions biodiversité                          | Non défini à ce jour                  |

## Bilan

| Points forts et clés de réussite  | Limites, difficultés rencontrées  |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>▣ <i>Volonté politique forte de la municipalité niortaise d'intégrer la biodiversité dans les différentes politiques publiques.</i></li> <li>▣ <i>Un poste de chargé de mission biodiversité au sein de la collectivité pour la coordination et une implication et une adhésion forte des directions et services internes.</i></li> <li>▣ <i>Expertise naturaliste des acteurs du territoire pertinente et indispensable.</i></li> <li>▣ <i>Choix d'une entrée avec peu de contraintes financières (travail du plan d'actions Biodiversité se basant sur des actions réelles et effectives à faire évoluer - nouvelles méthodes de travail plus que des investissements en matériels et travaux).</i></li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▣ <i>Un Schéma régional de cohérence écologique non défini.</i></li> <li>▣ <i>Manque d'un référentiel méthodologique pour l'élaboration de la TVB (à l'échelle régionale, ou nationale).</i></li> <li>▣ <i>Une adhésion des agents de la collectivité très dépendante de la sensibilité personnelle de chacun sur la préservation de la biodiversité.</i></li> </ul> |

## Perspectives

| Dates et échéances | Étapes et opérations à venir   |
|--------------------|--|
| 2013               | Traduction de la TVB dans le PADD du PLU.  |
|                    | Validation d'un plan d'actions Biodiversité à l'échelle de la Ville de Niort.  |
| 2014               | Traduction concrète de la TVB dans le PLU : zonage, règlement et orientations d'aménagement en faveur de la fonctionnalité de la TVB et de la préservation de la biodiversité. |
|                    | Mise en œuvre du plan d'actions biodiversité pour un pas de temps de 5 ans.  |
|                    | Actions de diffusion afin de faire adhérer des partenaires externes et les communes limitrophes à la mise en œuvre des actions TVB.  |

### Transposabilité de la démarche

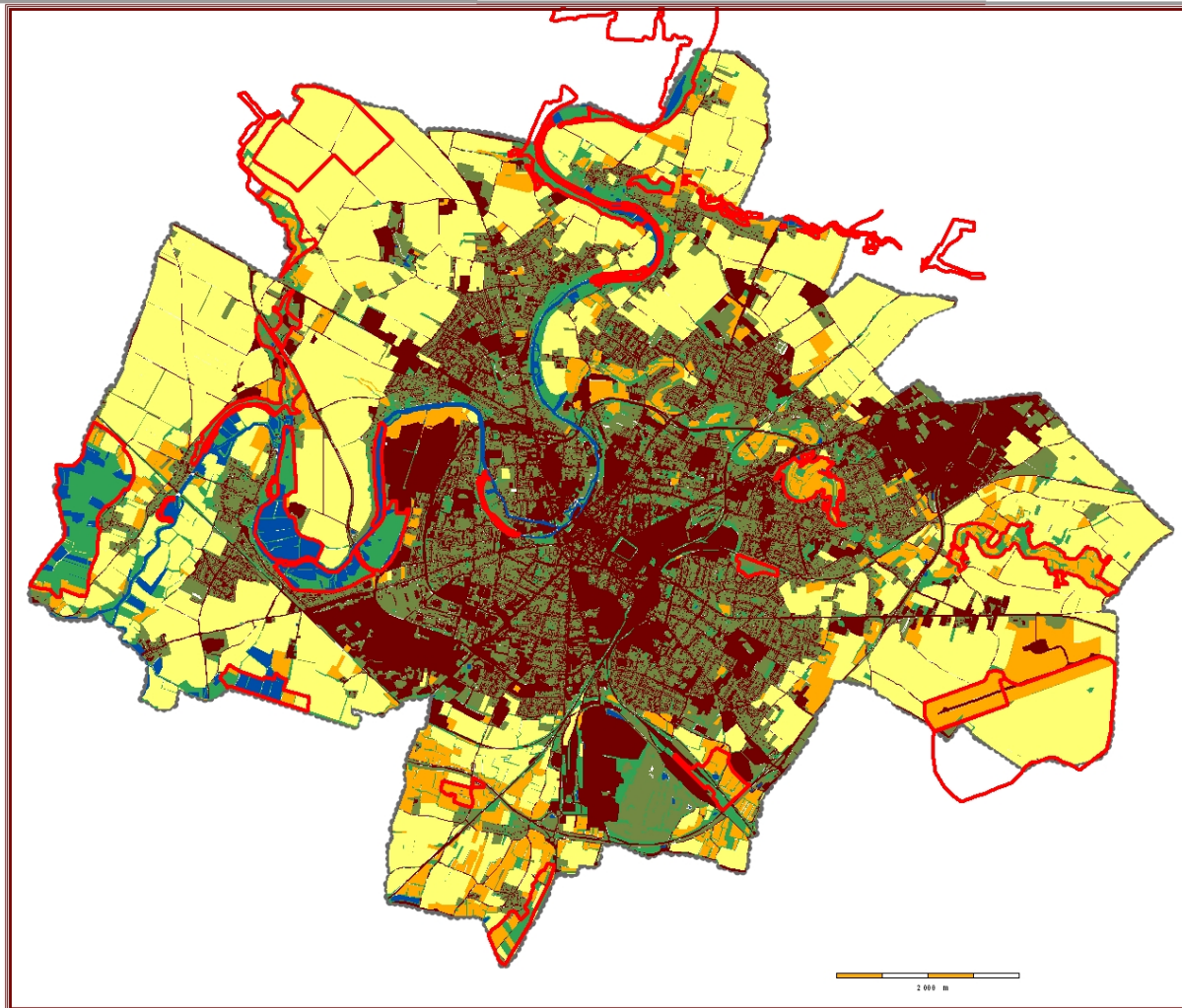
La démarche est facilement transposable, mais elle nécessite un budget important pour la phase inventaire de la biodiversité et identification de la TVB.

### Conseils pour la réalisation d'une action similaire

Un budget conséquent est à prévoir, au minimum pour la phase de diagnostic et d'identification de la TVB. Il est par ailleurs nécessaire de s'appuyer sur des dynamiques partenariales locales naturalistes et de mobiliser des moyens humains dédiés au projet TVB au sein même de la collectivité.

Un pilotage fort et reconnu est par ailleurs indispensable pour ce type de projet. Il permet en effet d'assurer la transversalité et donc la prise en compte de la biodiversité dans les différentes pratiques métiers de la collectivité.

## TRAME VERTE ET BLEUE : LA TVB



### Les zones nodales

Zone nodale

### Les sous-trames

- Aquatique et humide
- Zones boisées
- Agricole extensif
- Agricole intensif
- Espaces verts interstitiels
- Bâtis et infrastructures

© GROUPE ORNITHOLOGIQUE DES DEUX-SÈVRES  
Source des données : DSNE & GODS, 2010  
Source du fond de carte : IGN, Ville de Niort  
Conception & Réalisation : Jean-François Berthomé

## Pour aller plus loin

### Documents complémentaires

Site Internet de la ville : [www.vivre-a-niort.com](http://www.vivre-a-niort.com)

### Contact

Marie BARRIBAUD

Chargée de mission Biodiversité, Direction du projet Agenda 21

[Marie.barribaud@mairie-niort.fr](mailto:Marie.barribaud@mairie-niort.fr)

05 49 78 79 05